

DECLARATION CE DE CONFORMITE POUR MACHINES (DIRECTIVE 98/37/CE)

Fabricant: FAAC S.p.A.

Adresse: Via Benini, 1 - 40069 Zola Predosa BOLOGNA - ITALIE

Déclare que: L'opérateur mod. **844 R 3Ph**

- est construit pour être incorporé dans une machine ou pour être assemblé à d'autres appareillages, afin de constituer une machine conforme aux termes de la Directive 98/37/CE;
- est conforme aux exigences essentielles de sécurité des autres directives CEE suivantes:

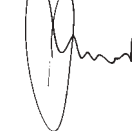
73/23/CEE et modification 93/68/CEE successive,
89/336/CEE et modifications 92/31/CEE et 93/68/CEE successives.

et déclare, en outre, qu'il est interdit de mettre en service l'appareillage jusqu'à ce que la machine dans laquelle il sera incorporé ou dont il deviendra un composant ait été identifiée et jusqu'à ce que la conformité aux conditions de la Directive 98/37/CE.

Bologna, le 1er janvier 2005

L'Administrateur Délégué

A. Bassi



PRECAUTIONS POUR L'INSTALLATEUR OBLIGATIONS GENERALES DE SECURITE

- 1) **ATTENTION! Il est important, pour la sécurité des personnes, de suivre à la lettre toutes les instructions. Une installation erronée ou un usage erroné du produit peut entraîner de graves conséquences pour les personnes.**
- 2) Lire attentivement les instructions avant d'installer le produit.
- 3) Les matériaux d'emballage (matière plastique, polystyrène, etc.) ne doivent pas être laissés à la portée des enfants car ils constituent des sources potentielles de danger.
- 4) Conserver les instructions pour les références futures.
- 5) Ce produit a été conçu et construit exclusivement pour l'usage indiqué dans cette documentation. Toute autre utilisation non expressément indiquée pourrait compromettre l'intégrité du produit et/ou représenter une source de danger.
- 6) FAAC décline toute responsabilité qui dériverait d'usage impropre ou différent de celui auquel l'automatisme est destiné.
- 7) Ne pas installer l'appareil dans une atmosphère explosive: la présence de gaz ou de fumées inflammables constitue un grave danger pour la sécurité.
- 8) Les composants mécaniques doivent répondre aux prescriptions des Normes EN 12604 et EN 12605.
Pour les Pays extra-CEE, l'obtention d'un niveau de sécurité approprié exige non seulement le respect des normes nationales, mais également le respect des Normes susmentionnées.
- 9) FAAC n'est pas responsable du non-respect de la Bonne Technique dans la construction des fermetures à motoriser, ni des déformations qui pourraient intervenir lors de l'utilisation.
- 10) L'installation doit être effectuée conformément aux Normes EN 12453 et EN 12445.
Pour les Pays extra-CEE, l'obtention d'un niveau de sécurité approprié exige non seulement le respect des normes nationales, mais également le respect des Normes susmentionnées.
- 11) Couper l'alimentation électrique avant toute intervention sur l'installation.
- 12) Prévoir, sur le secteur d'alimentation de l'automatisme, un interrupteur omnipolaire avec une distance d'ouverture des contacts égale ou supérieure à 3 mm. On recommande d'utiliser un magnétothermique de 6A avec interruption omnipolaire.
- 13) Vérifier qu'il y ait, en amont de l'installation, un interrupteur différentiel avec un seuil de 0,03 A.
- 14) Vérifier que la mise à terre est réalisée selon les règles de l'art et y connecter les pièces métalliques de la fermeture.
- 15) Les dispositifs de sécurité (norme EN 12978) permettent de protéger des zones éventuellement dangereuses contre les **Risques mécaniques du mouvement**, comme l'écrasement, l'acheminement, le cisaillement.
- 16) On recommande que toute installation soit dotée au moins d'une signalisation lumineuse (par ex.: FAACLIGHT), d'un panneau de signalisation fixé, de manière appropriée, sur la structure de la fermeture, ainsi que des dispositifs cités au point "15".
- 17) FAAC décline toute responsabilité quant à la sécurité et au bon fonctionnement de l'automatisme si les composants utilisés dans l'installation n'appartiennent pas à la production FAAC.
- 18) Utiliser exclusivement, pour l'entretien, des pièces FAAC originales.
- 19) Ne jamais modifier les composants faisant partie du système d'automatisme.
- 20) L'installateur doit fournir toutes les informations relatives au fonctionnement manuel du système en cas d'urgence et remettre à l'Usager qui utilise l'installation les "Instructions pour l'Usager" fournies avec le produit.
- 21) Interdire aux enfants ou aux tiers de stationner près du produit durant le fonctionnement.
- 22) Eloigner de la portée des enfants les radiocommandes ou tout autre générateur d'impulsions, pour éviter tout actionnement involontaire de l'automatisme.
- 23) Le transit entre les vantaux ne doit avoir lieu que lorsque le portail est complètement ouvert.
- 24) L'Usager qui utilise l'installation doit éviter toute tentative de réparation ou d'intervention directe et s'adresser uniquement à un personnel qualifié.
- 25) Entretien: procéder tous les six mois au moins à la vérification fonctionnelle de l'installation, en faisant particulièrement attention à l'efficacité des dispositifs de sécurité (y compris, lorsqu'elle est prévue, la force de poussée de l'opérateur) et de déverrouillage.
- 26) **Tout ce qui n'est pas prévu expressément dans ces instructions est interdit.**

AUTOMATISME 844 R 3Ph

Ces instructions sont valables pour le modèle suivant:

844R 3Ph

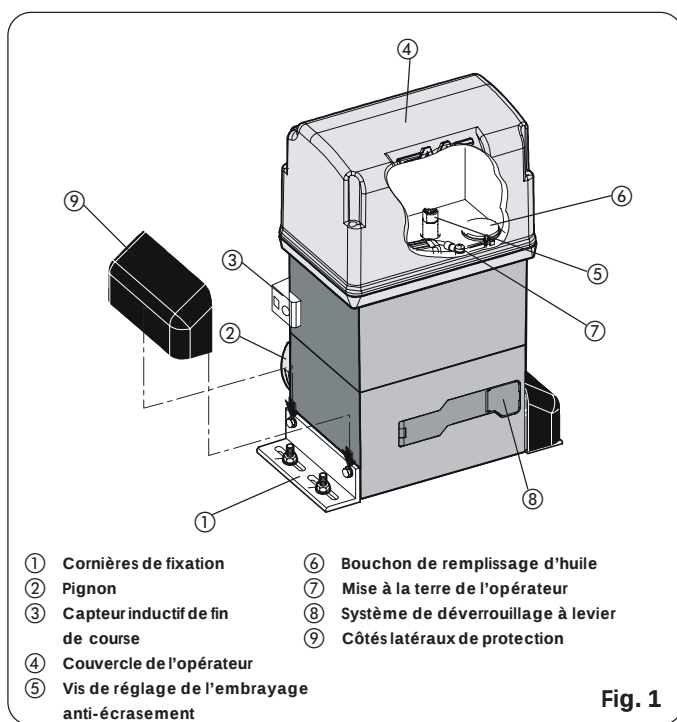
L'automatisme FAAC mod. 844R 3Ph pour portails coulissants est un opérateur électromécanique à alimentation triphasée qui transmet le mouvement au vantail coulissant par l'intermédiaire d'un pignon à crémaillère convenablement couplé au portail. Le système irréversible garantit le blocage mécanique du portail lorsque le moteur est désactivé : il ne faut donc installer aucune serrure.

Le motoréducteur est équipé d'un embrayage mécanique réglable qui offre la sécurité anti-écrasement nécessaire.

Un déblocage manuel pratique permet de manoeuvrer le portail en cas de coupure de courant ou de dysfonctionnement. L'opérateur est doté d'une platine 844 INTERFACE, qui permet le raccordement du moteur et du capteur inductif de fin de course, à l'armoire électronique de commande 844 T, qui sera logée dans un boîtier séparé.

L'automatisme 844R 3Ph a été conçue et réalisée pour contrôler l'accès des véhicules. Eviter toute autre différente utilisation.

1. DESCRIPTION ET CARACTERISTIQUES TECHNIQUES.



1.1. COURBE D'UTILISATION MAXIMALE

La courbe permet d'identifier le temps maximal de travail (T) en fonction de la fréquence d'utilisation (F).

Le motoréducteur 844R 3Ph peut fonctionner de manière ininterrompue à la fréquence d'utilisation de 60%.

Pour garantir un fonctionnement fiable intervenir dans le champ de travail sous la courbe.

Important ! La courbe est obtenue à la température de 24 °C. L'exposition aux rayons solaires directs peut entraîner des réductions de la fréquence d'utilisation jusqu'à 20%.

Calcul de la fréquence d'utilisation.

C'est le pourcentage du temps de travail effectif (ouverture + fermeture) par rapport au temps total du cycle (ouverture + fermeture + temporisations).

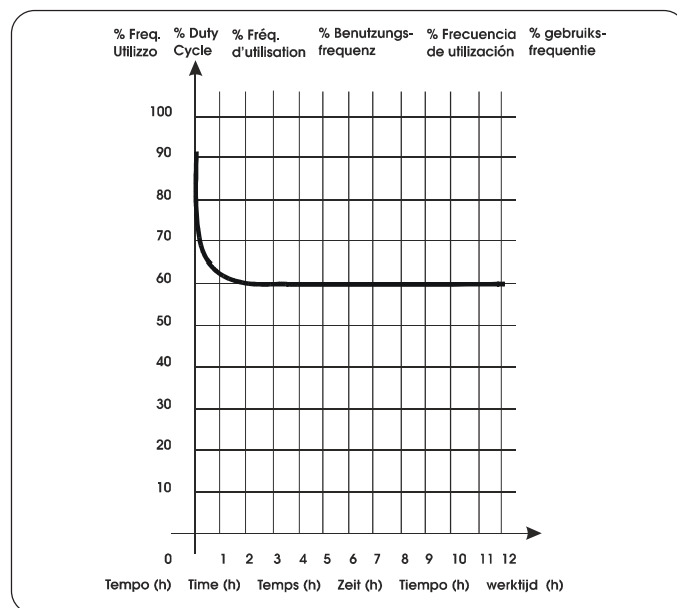
La formule de calcul est la suivante:

$$\%F = \frac{Ta + Tc}{Ta + Tc + Tp + Ti} \times 100$$

dans laquelle:

Ta = temps d'ouverture
Tc = temps de fermeture
Tp = temps de pause
Ti = temps d'intervalle entre un cycle complet et l'autre

Graphique de fréquence d'utilisation



Tab. 1 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU MOTOREDUCTEUR

MODELE	844R 3Ph
Alimentation (Vac +6% -10% 50-60Hz)	400 (3ph + N)
Puissance absorbée (W)	950
Rapport de réduction	1 : 30
Pignon	Z12/Z16/Z20
Crémaillère	module 4 pas 12,566
Poussée maxi (daN)	250(Z12)-190 (Z16)-150(Z20)
Couple max. (Nm)	62
Intervention disjoncteur thermique (°C)	135 °C
Fréquence d'utilisation	60 % (Voir diagramme)
Quantité d'huile (l)	1,8
Type d'huile	FAAC XD 220
Température d'utilisation (°C)	-20 ÷ +55
Poids du motoréducteur (Kg)	15
Degré de protection	IP 44
Poids max. portail (Kg)	2200 (Z12) 1600 (Z16)
Vitesse du portail (m/min)	9,5 (Z16)
Longueur max. portail (m) (time-out)	40 m. (Z16)
Embrayage	double disque à bain d'huile
Traitement de protection	par cataphorèse
Platine électronique	844 T
Fin de course	inductif avec plaquette
Encombrement du motoréducteur LxHxP(mm)	voir Fig. 2
Caractéristiques techniques du moteur électrique	
Vitesse de rotation moteur (tr/min)	1400
Puissance (W)	950
Courant absorbé (A)	2,5
Alimentation (Vac +6% -10%; 50-60Hz)	400 (3ph + N)

2. DIMENSIONS

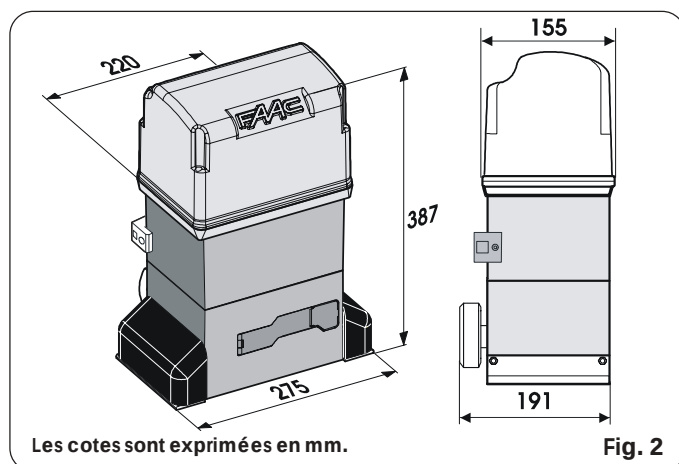


Fig. 2

3. PREDISPOSITIONS ELECTRIQUES

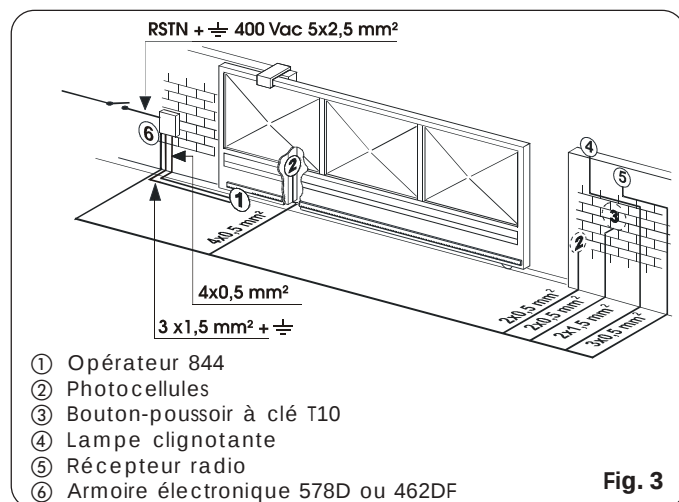


Fig. 3

4. INSTALLATION DE L'AUTOMATION

4.1. VERIFICATIONS PRELIMINAIRES

Vérifier l'existence des conditions suivantes pour s'assurer de la sécurité et de la fiabilité du fonctionnement du système d'automatisation:

- La structure du portail doit être appropriée à l'automatisation. Il est indispensable, en particulier, que le diamètre des roues soit rapporté au poids du portail à automatiser, qu'il existe une coulisse supérieure et qu'il y ait des butées mécaniques de fin de course pour éviter les déraillements du portail.
- Les caractéristiques du terrain doivent garantir une tenue suffisante du coffrage.
- Eviter, dans la zone d'excavation du coffrage, toute tuyauterie ou câble électrique.
- Si le motoréducteur est exposé au passage de véhicules, prévoir, dans la mesure du possible, des protections appropriées contre les chocs accidentels.
- Vérifier l'existence d'une prise de terre fiable pour la connexion du motoréducteur.

4.2. SCHELLEMENT DE LA PLAQUE DE FONDATION

- 1) Assembler la plaque de fondation (Fig.4).
 - 2) La plaque de fondation doit être placée conformément à la Fig.5 (fermeture à droite) ou Fig.6 (fermeture à gauche) pour garantir un engrènement fiable pignon/crémaillère.
 - 3) Réaliser un coffrage selon la Fig. 7 et sceller la plaque de fondation en prévoyant une ou plusieurs gaines pour le passage des câbles électriques. Vérifier avec un niveau la parfaite horizontalité de la plaque. Attendre que le ciment fasse prise.
 - 4) Prédisposer les câbles électriques pour la connexion avec les accessoires et l'alimentation électrique conformément à la Fig.3.
- Pour faciliter les connexions faire sortir les câbles d'environ 40 cm du trou (Fig.5-6 réf. ❶) de la plaque de fondation.

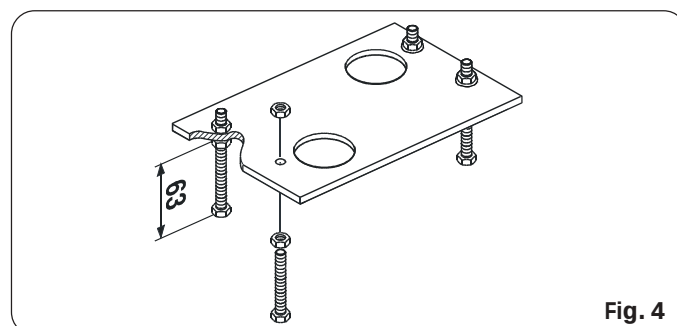


Fig. 4

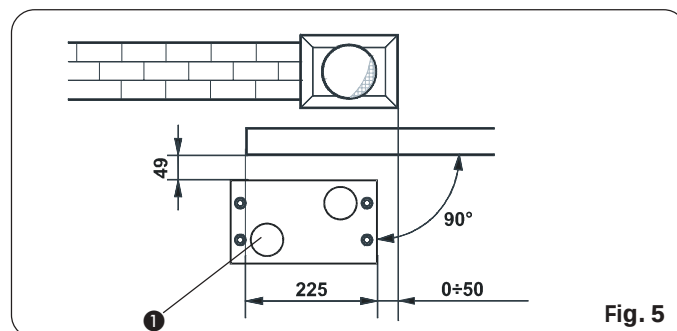


Fig. 5

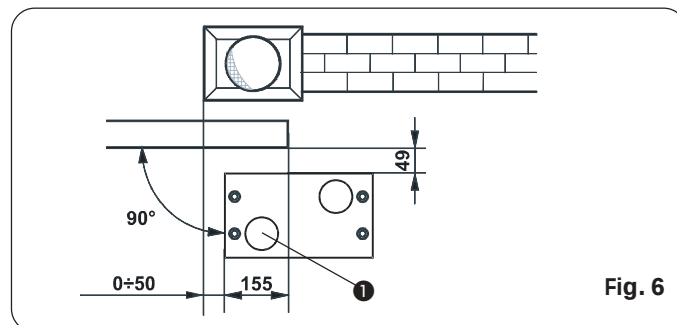


Fig. 6

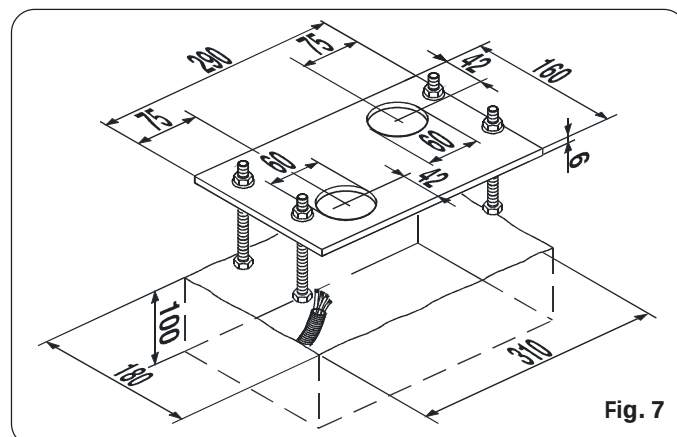


Fig. 7

4.3. INSTALLATION MÉCANIQUE

- 1) Assembler à l'opérateur les cornières de fixation et les entretoises antivibratoire d'après la Fig. 8.
- 2) Ouvrir le couvercle en dévissant les vis de fixation.
- 3) Placer l'opérateur sur la plaque en utilisant les rondelles et les écrous fournis, d'après la Fig. 9.
Durant cette opération, faire passer les câbles à travers la conduite spécifique qui se trouve dans le demi-corps inférieur de l'opérateur (Fig. 10 réf. A).
Veiller en particulier à dégainer tous les câbles de manière à ce que le serre-câble ne maintienne que les fils (Fig. 10 réf. B).
Pour accéder à l'armoire électronique, voir le chapitre 5.
- 4) Régler la hauteur des pieds et la distance du portail d'après la Fig. 11.

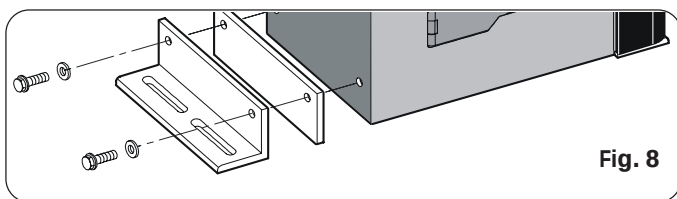


Fig. 8

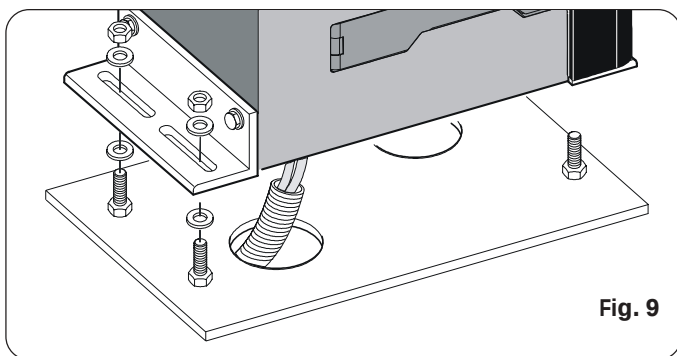


Fig. 9

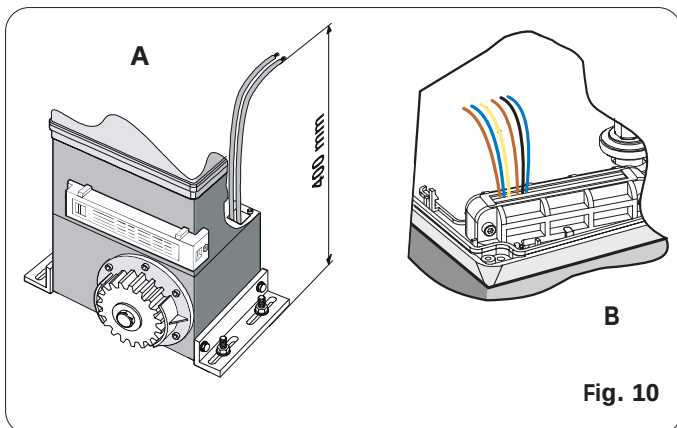


Fig. 10

- 5) Fixer le motoréducteur sur la plaque de fondation en serrant les écrous d'après la Fig. 12.
- 6) Disposer l'opérateur pour le fonctionnement manuel d'après le chapitre 8.

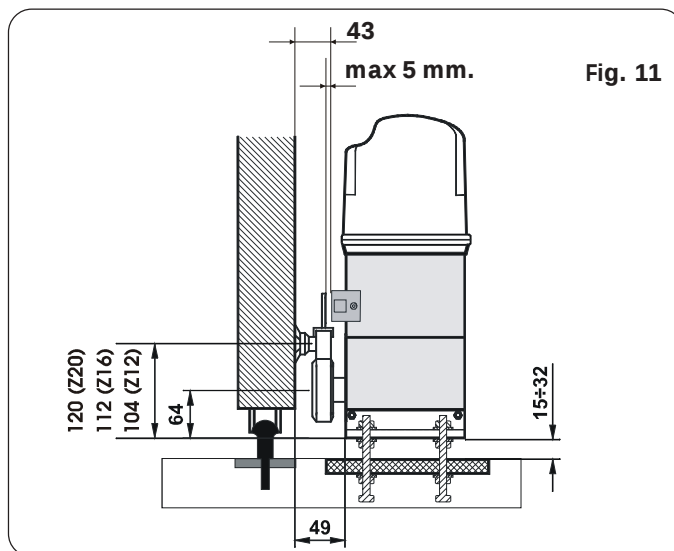


Fig. 11

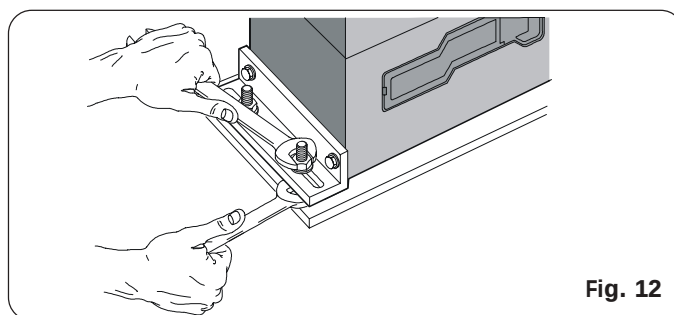


Fig. 12

4.4. MONTAGE DE LA CREMAILLERE

4.4.1. CREMAILLERE EN ACIER A SOUDER (Fig.13)

- 1) Monter les trois cliquets taraudés sur l'élément de la crémaillère en les positionnant dans la partie supérieure de la rainure. De cette manière, le jeu sur la rainure permettra d'effectuer les réglages éventuels dans le temps.
- 2) Amener manuellement le vanta il en position de fermeture.
- 3) Poser sur le pignon à niveau le premier élément de la crémaillère et souder le cliquet taraudé sur le portail d'après la Fig. 14.
- 4) Actionner manuellement le portail, en vérifiant que la crémaillère est posée sur le pignon et souder le deuxième et le troisième cliquet.
- 5) Placer un autre élément de crémaillère à côté du précédent en utilisant, pour mettre en phase la denture des deux éléments, un élément de la crémaillère d'après la Fig. 15.
- 6) Actionner manuellement le portail et souder les trois cliquets taraudés en continuant jusqu'à la couverture complète du portail.

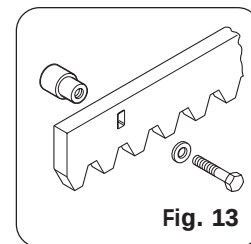


Fig. 13

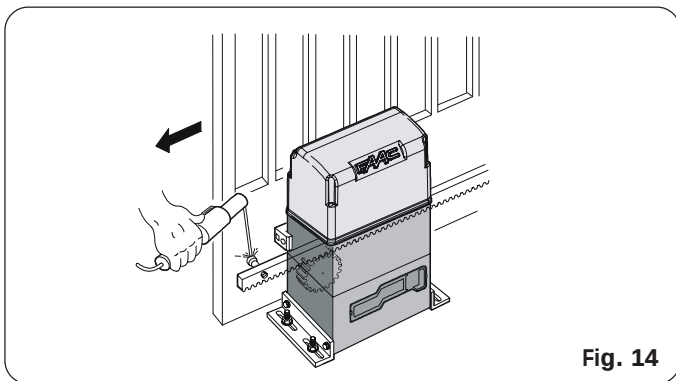


Fig. 14

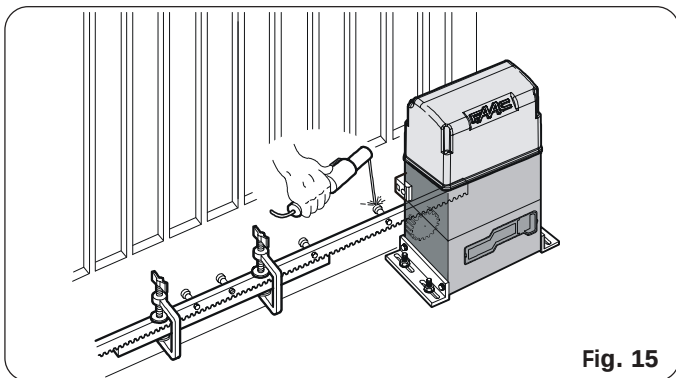


Fig. 15

4.4.2. CREMAILLERE EN ACIER A VISSER (Fig. 16)

- 1) Conduire manuellement le vantail sur la position de fermeture.
- 2) Placer sur le pignon le premier élément de la crémaillère en veillant à son niveau et interposer l'entretoise entre la crémaillère et le portail, en la plaçant dans la partie supérieure de la fente.
- 3) Marquer le point de perçage sur le portail. Percer pour $\varnothing 6,5$ mm. et tarauder à l'aide de tarauds de $\varnothing 8$ mm.
Visser le boulon.
- 4) Déplacer manuellement le portail en vérifiant que la crémaillère soit posée sur le pignon et répéter les opérations indiquées au point 3.
- 5) Rapprocher un autre élément de la crémaillère de l'élément précédent en utilisant, pour synchroniser la denture des deux éléments, une autre pièce de crémaillère comme illustré dans la Fig. 15.
- 6) Déplacer manuellement le portail et procéder avec les opérations de fixation comme pour le premier élément et continuer jusqu'à la couverture complète du portail.

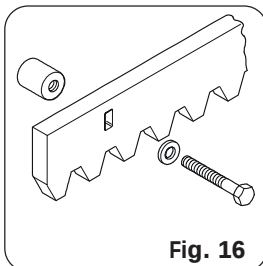


Fig. 16

Notes sur l'installation de la crémaillère.

- Vérifier que, pendant la course du portail, tous les éléments de la crémaillère ne soient pas hors pignon.
- Ne souder absolument pas les éléments de la crémaillère aux entretoises, ni entre eux.
- Au terme de l'installation de la crémaillère, pour garantir un entraînement fiable avec le pignon, nous conseillons d'abaisser de 1,5 mm environ (Fig. 17) la position du motoréducteur.
- Vérifier manuellement que le portail atteigne régulièrement les butées d'arrêt mécanique de fin de course et qu'il n'y ait aucun frottement pendant la course.
- N'utiliser aucune graisse ou autres produits lubrifiants entre le pignon et la crémaillère.

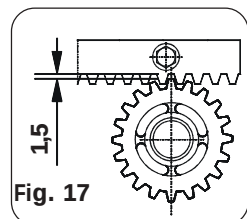


Fig. 17

4.5. MONTAGE DES PIGNONS À CHAÎNE

Dans les versions pour les applications à chaîne, assembler le pignon à chaîne Z16 ou Z20.

Procéder comme suit:

- Introduire le goujon élastique dans l'arbre avec un marteau (Fig. 18).
- Appliquer le pignon à chaîne sur l'arbre en faisant coïncider les logements du pignon sur le goujon élastique et serrer la vis avec les rondelles spécifiques (Fig. 18).
- Assembler la chaîne d'après la Fig. 19.

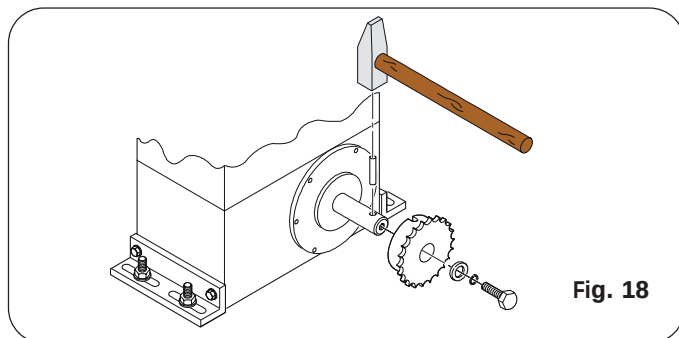


Fig. 18

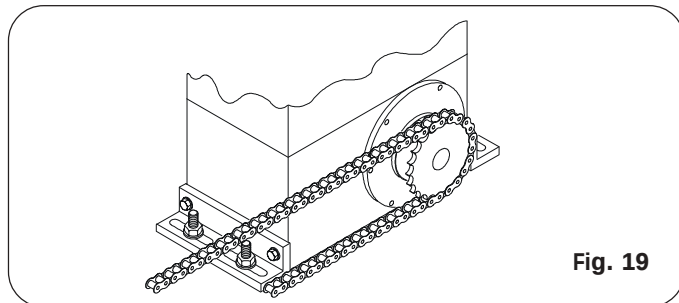


Fig. 19

5. RACCORDEMENTS ARMOIRE ÉLECTRONIQUE

On peut installer l'opérateur 844R 3Ph avec une armoire électronique 844 T à distance. L'opérateur est muni d'une platine d'interface 844 INTERFACE (fig. 20).

Réaliser les connexions en suivant les schémas figurant sur l'instruction de l'armoire électronique de commande 844 T.

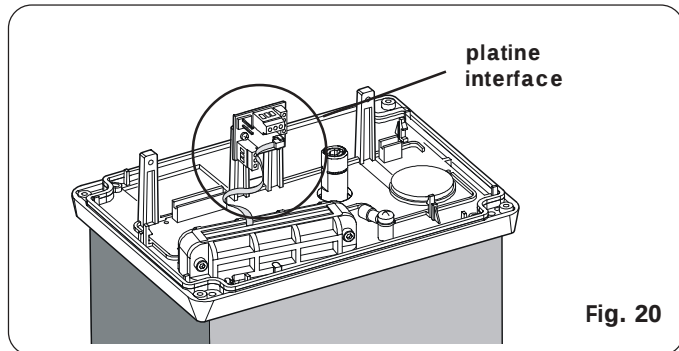


Fig. 20

6. MISE EN FONCTION

6.1. CONNEXIONS ÉLECTRIQUES

➤ Avant tout type d'intervention sur la platine (connexions, programmation, entretien) couper le courant.

Suivre les points 10, 11, 12, 13, 14 des PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ.

Réaliser toutes les connexions électriques à la platine d'après le chapitre 5, y compris la mise à la terre de l'opérateur (Fig. 21).

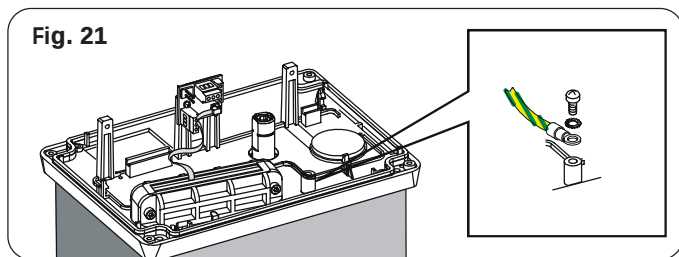


Fig. 21

6.2. RÉGLAGE DU FIN DE COURSE INDUCTIF

L'opérateur 844R 3Ph est doté d'un capteur de fin de course de type inductif (fig. 1 réf. ③) avec un connecteur à embrayage rapide déjà connecté à la platine 844 INTERFACE, qui, en détectant le passage d'une plaquette, fixée sur la partie supérieure de la crémaillère, commande l'arrêt du mouvement du portail.

Pour positionner correctement les deux plaquettes fournies, procéder comme suit:

- 1) Assembler le fin de course en centrant la plaquette par rapport aux axes filetés du support (fig. 22).
- 2) Vérifier que l'opérateur soit en fonctionnement manuel (voir chapitre 8).
- 3) Amener manuellement le portail en position d'ouverture en laissant (2 ÷ 5) cm à partir de l'arrêt mécanique de fin de course.
- 4) Faire coulisser la plaquette sur la crémaillère dans le sens d'ouverture jusqu'à l'extinction de la DEL correspondante.
- 5) Faire encore avancer la plaquette de 45 mm environ et la fixer à la crémaillère en serrant les vis.
- 6) Amener manuellement le portail en position de fermeture en laissant (2 ÷ 5) cm de l'arrêt mécanique de fin de course.
- 7) Faire coulisser la plaquette sur la crémaillère dans le sens de fermeture jusqu'à l'extinction de la DEL correspondante.
- 8) Faire encore avancer la plaquette de 45 mm environ et la fixer à la crémaillère en serrant les vis.
- 9) Amener le portail à la mi-course et rebloquer le système (voir chapitre 9).
- 10) Faire exécuter au moins un cycle complet à l'automatisme.
- 11) Contrôler que le portail s'arrête à environ 2÷5 cm de sa butée mécanique. Si nécessaire, corriger la position des plaquettes et s'assurer que le point d'arrêt soit correct.
- 12) La distance entre le fin de course inductif et les plaquettes doit être au maximum de 5 mm.

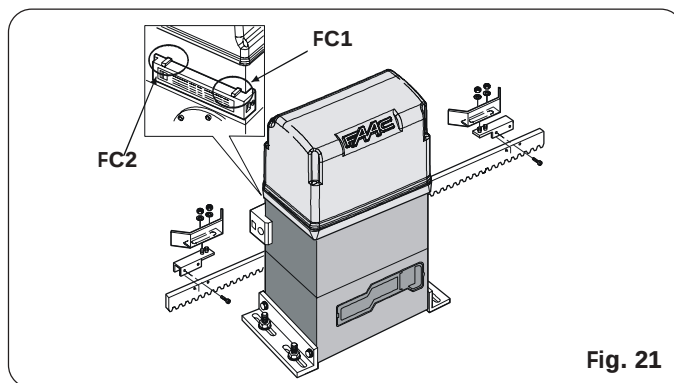


Fig. 21

6.3. RÉGLAGE DE L'EMBRAYAGE MÉCANIQUE

L'opérateur 844R Rév. est doté d'un embrayage mécanique. Pour le réglage du seuil d'intervention de l'embrayage mécanique, agir comme suit (on recommande de l'étalonner conformément aux normes en vigueur):

- 1) Couper le courant sur l'automatisme.
- 2) Maintenir l'arbre moteur bloqué par l'intermédiaire d'une clé anglaise et agir sur la vis de réglage de l'embrayage avec une clé pour vis à six pans creux ou un tournevis Fig. 26. Pour augmenter le couple, tourner la vis en sens horaire.
- L'opérateur est fourni avec l'embrayage étalonné au maximum. Il faut donc, au départ, tourner la vis en sens inverse horaire pour obtenir le réglage optimal.
- Pour diminuer le couple, tourner la vis en sens inverse horaire.
- 3) Alimenter l'automatisme et vérifier le réglage correct du couple qu'on vient de réaliser.

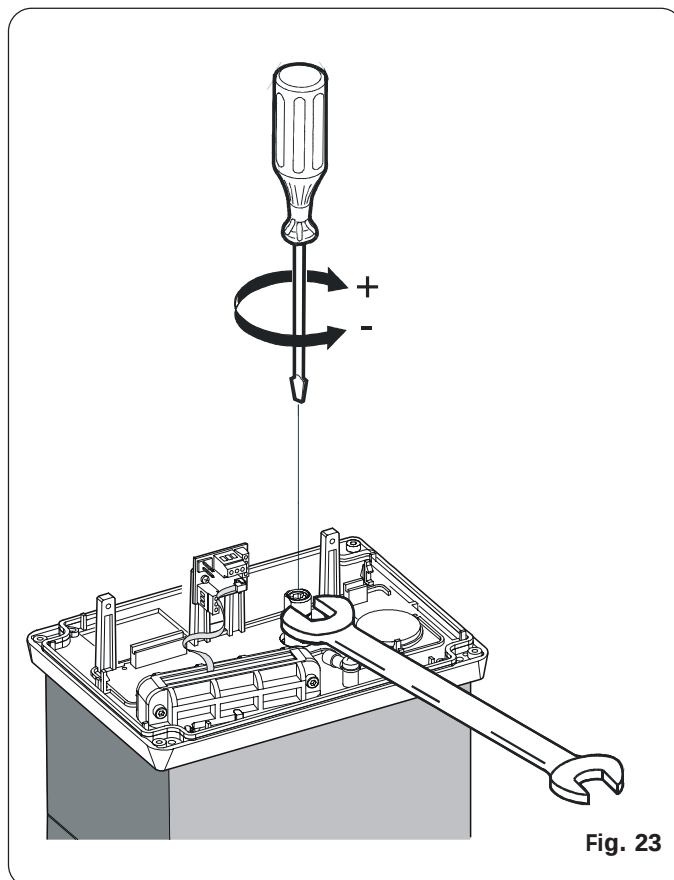


Fig. 23

6.4. VÉRIFICATION DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ET DES ACCESSOIRES

Vérifier l'intervention correcte de tous les dispositifs de sécurité et d'anti-écrasement, des accessoires utilisés sur l'installation.

7. OPÉRATIONS FINALES

Au terme de l'installation, enlever la vis d'évent (voir fig. 24) et appliquer l'autocollant de signalisation de danger sur la partie supérieure du couvercle (Fig. 25).

Insérer les côtés latéraux par pression et fixer le couvercle en utilisant les vis fournies.

Remettre au Client les "Instructions pour l'utilisateur", illustrer le fonctionnement correct et l'utilisation du motoréducteur et mettre en évidence les zones de danger potentiel de l'automatisme.

8. FONCTIONNEMENT MANUEL

Si nécessaire, actionner le portail manuellement en cas de coupure de courant ou de mauvais fonctionnement de l'automatisme; agir sur le dispositif de déverrouillage comme suit:

- 1) Ouvrir le capot de protection et introduire la clé fournie dans la serrure (Fig. 26).
- 2) Tourner la clé en sens horaire et tirer le levier de déverrouillage d'après la Fig. 27.
- 3) Effectuer manuellement la manœuvre d'ouverture ou de fermeture.

9. RETABLISSEMENT DU FONCTIONNEMENT NORMAL

Pour éviter qu'une impulsion involontaire ne puisse actionner le portail durant la manœuvre, avant de rebloquer l'opérateur, couper le courant sur l'installation.

- 1) Refermer le levier de déverrouillage.
- 2) Tourner la clé en sens inverse horaire.
- 3) Extraire la clé et fermer le capot de protection de la serrure.
- 4) Actionner le portail jusqu'à l'engrènement du déverrouillage.

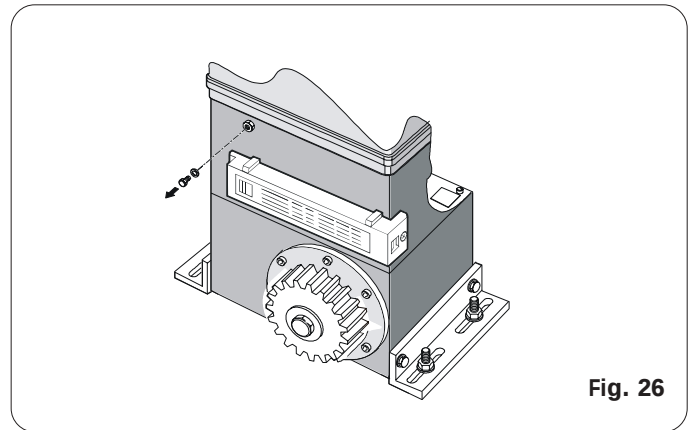


Fig. 26

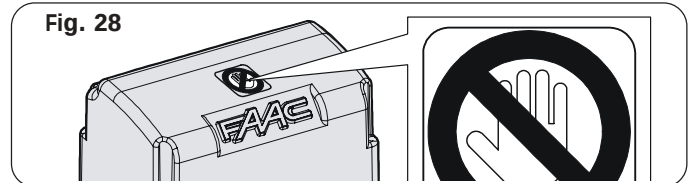


Fig. 28

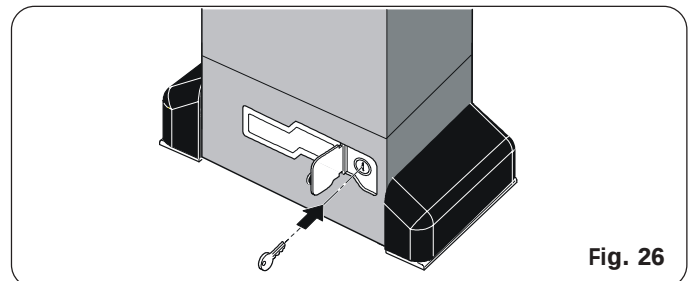


Fig. 26

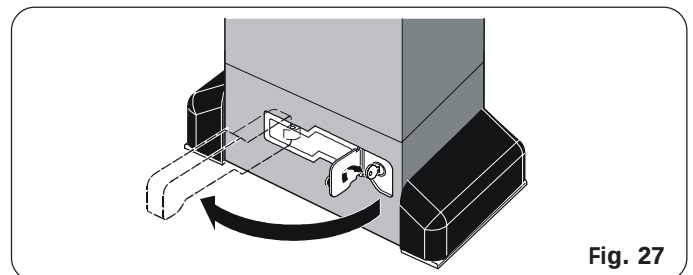


Fig. 27

10. MONTAGE DE L'UNITÉ DE CONTRÔLE CN 60E (OPTION)

L'opérateur est disposé pour recevoir, à l'aide d'une barre DIN, l'unité de contrôle du bord de sécurité conducteur CN 60E. Couper la barre DIN sur mesure et la fixer à l'opérateur avec deux vis en utilisant les deux trous spécifiques et y accrocher l'unité de contrôle CN 60E (Fig. 28).

Pour la connexion et le fonctionnement, consulter les instructions spécifiques.

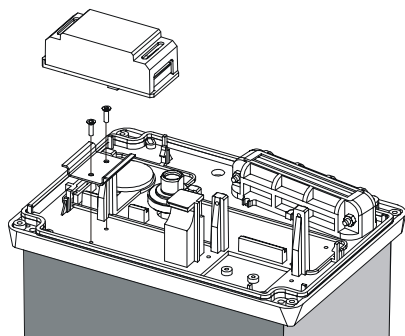


Fig. 28

11. APPLICATIONS PARTICULIÈRES

On n'a prévu aucune application particulière.

12. ENTRETIEN

Procéder au moins une fois par semestre à la vérification fonctionnelle de l'installation, en veillant en particulier à l'efficacité des dispositifs de sécurité (y compris la force de poussée de l'opérateur) et de déverrouillage.

12.1. APPOINT EN HUILE

Vérifier périodiquement la quantité d'huile à l'intérieur de l'opérateur.

Pour des fréquences d'utilisation moyennes-basses, un contrôle annuel est suffisant; pour des utilisations plus contraignantes, on recommande un contrôle tous les 6 mois.

Pour accéder au réservoir, enlever temporairement le bouchon de remplissage d'huile (Fig. 29).

Le niveau de l'huile, contrôlable à vue, doit frôler les bobines en cuivre du moteur électrique.

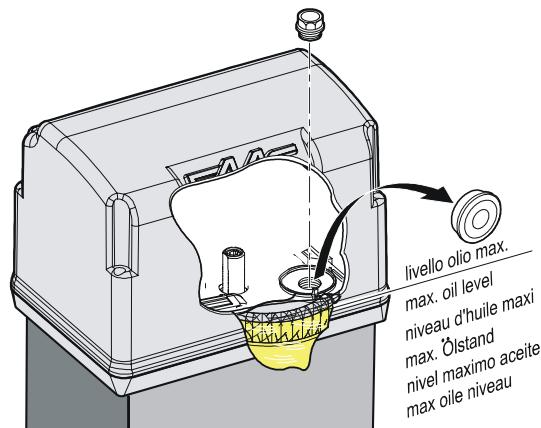


Fig. 29

Pour effectuer l'appoint, verser l'huile jusqu'au niveau. Utiliser exclusivement de l'huile FAAC XD 220.

13. RÉPARATIONS

Pour les réparations éventuelles, s'adresser aux Centres de Réparation agréés.

INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATEUR

AUTOMATISME 844R 3Ph

Lire attentivement les instructions avant d'utiliser le produit et le conserver pour toutes nécessités éventuelles.

NORMES GENERALES DE SÉCURITÉ

Si correctement installé et utilisé, le système d'automatisation 844 MC-T garantit un degré de sécurité important. Par ailleurs quelques normes simples de comportement peuvent éviter des inconvénients accidentels:

- Ne pas stationner et interdire aux enfants et aux tiers de stationner près du système d'automatisation ne pas y interposer des objets; respecter plus encore cette norme durant le fonctionnement.
- Eloigner de la portée des enfants les radiocommandes ou tout autre dispositif d'impulsion, pour éviter que le système d'automatisation ne soit actionné involontairement.
- Interdire aux enfants de jouer avec l'automatisation.
- Ne pas contraster volontairement le mouvement du portail.
- Eviter que des branches ou des arbustes n'entravent le mouvement du portail.
- Faire en sorte que les systèmes de signalisation lumineuse soient toujours fiables et bien visibles.
- N'actionner manuellement le portail qu'après l'avoir débloquenté.
- En cas de dysfonctionnement débloquent le portail pour permettre l'accès et attendre l'intervention technique du personnel qualifié.
- Lorsque le fonctionnement manuel a été prédisposé, couper le courant sur l'installation avant de rétablir le fonctionnement normal.
- N'effectuer aucune modification sur les composants qui font partie du système d'automatisation.
- Eviter toute tentative de réparation ou d'intervention et s'adresser au personnel qualifié FAAC.
- Faire vérifier, tous les six mois au minimum, la fiabilité de l'automatisation, des dispositifs de sécurité et de la mise à terre par un personnel qualifié.

DESCRIPTION

L'automatisation 844R 3Ph est la solution idéale pour contrôler des territoires d'accès véhiculaire du type industriel.

L'automatisation 844R 3Ph pour les portails coulissants est un opérateur électromécanique qui transmet le mouvement au vantail coulissant par l'intermédiaire d'un pignon à crémaillère convenablement couplée au portail.

Le fonctionnement du portail coulissant est géré par un appareillage électronique de commande, logé dans un boîtier séparé de l'opérateur (844 T).

Lorsque, le portail étant fermé, l'appareillage reçoit une commande d'ouverture par radiocommande ou par tout autre dispositif approprié, il actionne le moteur jusqu'à l'obtention de la position d'ouverture.

Si le fonctionnement automatique a été programmé, le portail se referme automatiquement après le temps de pause sélectionné.

Si le fonctionnement semi-automatique a été programmé, il faut envoyer une deuxième impulsion pour obtenir une nouvelle fermeture.

Une impulsion d'ouverture donnée pendant la phase de refermeture provoque toujours l'inversion du mouvement.

Une impulsion d'arrêt (si prévue) arrête toujours le mouvement. Pour le comportement détaillé du portail coulissant dans les différentes logiques de fonctionnement, consulter le Technicien installateur.

Les automatisations contiennent des dispositifs de sécurité (photocellules-tranches) qui empêchent la fermeture du portail lorsqu'un obstacle se trouve dans la zone qu'ils protègent.

Le système garantit le blocage mécanique lorsque le moteur ne fonctionne pas: il n'est donc pas nécessaire d'installer une serrure.

L'ouverture manuelle est donc possible uniquement si l'on intervient sur le système de déblocage approprié.

Le motoréducteur est équipé d'un embrayage mécanique réglable qui offre la sécurité anti-écrasement nécessaire.

Un capteur inductif relève le passage des plaquettes métalliques fixées sur la crémaillère correspondant aux positions de fin de course. L'armoire électronique de commande est installée dans un boîtier séparé du motoréducteur.

Un déblocage manuel pratique permet de manoeuvrer aisément le portail en cas de coupure de courant ou de dysfonctionnement.

La signalisation lumineuse indique le mouvement en cours du portail.

FONCTIONNEMENT MANUEL

Si nécessaire, actionner le portail manuellement en cas de coupure de courant ou de mauvais fonctionnement de l'automatisme; agir sur le dispositif de déverrouillage comme suit:

- 1) Ouvrir le capot de protection et introduire la clé fournie dans la serrure (Fig. 1).
- 2) Tourner la clé en sens horaire et tirer le levier de déverrouillage d'après la Fig. 2.
- 3) Effectuer manuellement la manoeuvre d'ouverture ou de fermeture.

RETOUR AU FONCTIONNEMENT NORMAL

Pour éviter qu'une impulsion involontaire ne puisse actionner le portail pendant la manoeuvre, couper le courant avant de rebloquer l'opérateur.

- 1) Refermer le levier de déblocage.
- 2) Tourner la clé dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre.
- 3) Extraire la clé et fermer la plaque de protection de la serrure.
- 4) Déplacer le portail jusqu'à l'engrènement du déblocage.

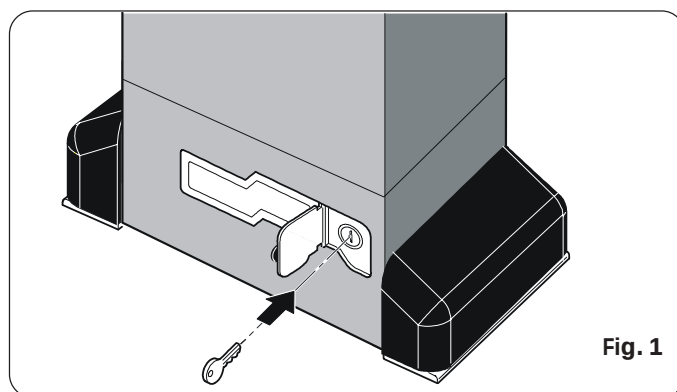


Fig. 1

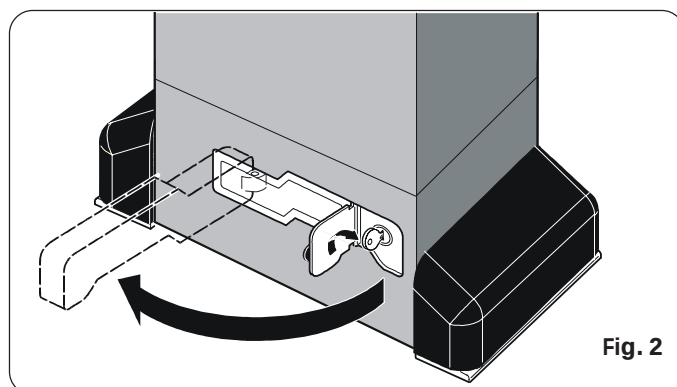


Fig. 2